

Règlement

En rouge les changements au règlement

01 - Chaque équipe devra être affiliée à la F.S.G.T ou à l' U.F.O.L.E.P., suivant le protocole d'accord FSGT/UFOLEP.

02 - Le règlement sportif est le règlement applicable à la FSGT.

03 - Les équipes engagées dans le championnat sont composées de six joueurs minimum afin de pouvoir présenter un minima de quatre joueurs à chaque rencontre.

04 - Le championnat comprend plusieurs groupes (Fédérale 1, Fédérale 2, Fédérale 3, Fédérale 4...). Le classement des équipes et les stats individuelles des joueurs sont effectuées par un responsable de groupe.

05- Chaque joueur s'engage à respecter la charte du pétanqueur.

06 - Deux équipes se rencontrent lors d'une journée de championnat. Les rencontres sont composées de 4 tête à tête, de 2 doublettes et d'un super tête à tête (ce dernier se jouant avec 4 boules).

07 - La liste nominative des joueurs (avec si possible le n° des licences) est à transmettre au responsable du groupe avant le début du championnat.

08 -, les licences devront être à jour, sous peine de sanctions avant fin Octobre :

a) Amende au club de 30 Euros.

b) Perte du match.

09 - La feuille de match comprend quatre joueurs minima (+ deux remplaçants éventuels). Les noms et numéros de licence de chaque joueur doivent être inscrits sur la feuille de match avant le début des rencontres.

10 - Match remis ou décalé :

a) Prévenir par téléphone le responsable de l'équipe adverse à minima 24 heures à l'avance.

b) Fixer la date du nouveau match, qui devra se jouer si possible la veille ou le lendemain.

c) Afin d'éviter tout litige, il conviendra de doubler l'appel téléphonique en envoyant un mail aux deux responsables de l'équipe adverse (mettre également le responsable de groupe en copie).

d) Si a) b) c) ne sont pas remplis, le match sera perdu pour l'équipe n'ayant pas rempli ces conditions.

11 - Sauf arrangement entre les deux équipes, l'heure des rencontres est fixée à 19 heures 30 min sur l'ensemble des sites, horaire que chacun tâche de respecter au mieux.

12-Tout joueur absent dans un délai **d'un quart d'heure** après le début des rencontres (19h30) ou forfait durant une rencontre sera perdant automatiquement sur un score de 13 à 7.

13- Toute équipe forfait sera pénalisée par un 0 point au premier match et de - 1 au deuxième match, élimination de l'équipe au troisième match.

14 - Les feuilles de match sont à remplir de façon correcte et lisible. Elles doivent être signées en fin de rencontre par les deux responsables d'équipe qui vérifient l'intégrité des résultats mentionnés. Les noms entiers (nom + prénom) des joueurs doivent être inscrits.

15 - 1 point perdu par numéro de licence non inscrit sur la feuille de match, au maximum de 4 points après le 1^{er} Novembre.

16 - Les feuilles de match doivent parvenir au responsable du groupe le plus tôt possible. (Par mail, **par photo doublé par l'équipe visiteuse** ou possibilité de les déposer dans la boîte aux lettres « FSGT-pétanque » située à droite en entrant dans le boulodrome de Gouesnou).

17 - En cas de forfait général d'une équipe en cours de saison, l'annulation totale des points des matchs de cette équipe sera effectuée ainsi que les équipes qu'elle a rencontrées (à quelque niveau que soit de la compétition).

18 - Les membres du bureau ainsi que les responsables des équipes présents aux réunions seront sollicités pour prendre toute décision suite au laisser aller éventuel d'une équipe (possibilité de forfait décidé en réunion avec annulation total de tous les points).

19 - **Cette saison suite à un vote et une majorité il sera interdit d'ouvrir les portes de secours pour aller aux toilettes ou fumer, vous avez des toilettes à l'intérieur pour cela et les fumeurs iront à l'extérieur à l'entrée du Boulodrome.**

